



Rapports des commissions 2016



Table des matières

<i>Commission de gestion et des finances</i>	3-9
<i>Commission de la sécurité publique, de la police du feu et de la circulation</i>	10-12
<i>Commission des naturalisations et des agrégations</i>	13
<i>Commission de l'aménagement du territoire, de la mobilité et de l'environnement</i>	14-16
<i>Commission de l'économie publique</i>	17
<i>Commission sports, loisirs et culture</i>	18-19



Commission de gestion et des finances

Rapport d'activité 2016

La commission de gestion et des finances a été élue en date du 27 juin 2016 par le Conseil général.

1. Composition

La commission de gestion et des finances a été élue en date du 27 juin 2016 par le Conseil général.

Président : Kolawolé Atchadé (PLR)

Vice-président : Jérôme Buschini (PS)

Rapporteur : François Ott (PLR)

Membres : Vincent Berger (PLR)
Romain Dubois (PS)
Stéphane Keller (PLR)
Jean-Pierre Mösch (PLR)
Alain Sandoz (PS)
Julien Sutter (PS)

Le conseil communal (Marisa Braghini, Jean-Pierre Leuenberger, Daniel Schürch, Jean-Michel Buschini, Jacques Magnin) et l'administrateur communal (Jean-François de Cerjat) participent aux séances.

2. Sessions et objets traités

Séance du 24 octobre 2016

La première séance de la présente commission est ouverte par le doyen Jean-Pierre Mösch. M. Kolawolé Atchadé prend la présidence de la suite de la séance.

- Rapport du Conseil communal au Conseil général de la Ville et Commune de Boudry relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 47'000.00 ayant pour objet le remplacement de la sonorisation du Temple de Boudry

En préambule, M. Jean-Michel Buschini précise, d'une part, que le dépassement de CHF 12'000.- par rapport au montant prévu au budget des investissements est essentiellement dû au fait que du câblage très ancien devra être remplacé (ce qui n'avait pas été identifié) et que d'autre part, ce surplus sera compensé sur d'autres investissements.

M. Vincent Berger fait remarquer que le dépassement par rapport au montant inscrit au budget est quand même de 30% et que cela n'est pas un signe exemplaire en début de législature. En outre, il demande à ce que soit généralisée la pratique de résumer le rapport en page de titre.

Les questions suivantes sont posées :

- Le système dispose-t'il d'un lecteur CD : M. Jean-Michel Buschini donnera réponse au Conseil général

- Une boucle magnétique pour les malentendants est-elle prévue : Non, pour des raisons de coûts.
- Une seconde offre a-t-elle été demandée ? Non, il a été fait confiance à la maison avec qui nous travaillons pour l'ensemble de nos bâtiments.
- Pourquoi le surplus n'est pas financé par l'église protestante ? Nous sommes propriétaires de l'immeuble et il existe une obligation d'entretien. Dans le canton, l'Etat finance l'église protestante. M. Vincent Berger s'interroge sur l'opportunité de développer des partenariats publique/privé pour ce genre de projet.

Au vote l'arrêté proposé est accepté par 7 voix pour et 1 contre.

- Rapport du Conseil communal au Conseil général de la Ville et Commune de Boudry relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 182'000.00 pour des travaux d'infrastructures souterraines eau - électricité pour les quartiers Félix-Bovet, Pinceleuses et Addoz.

En préambule, M. Jacques Magnin précise que cet investissement est indispensable au bon fonctionnement de nos réseaux.

Il est relevé :

- Qu'il manque des précisions quant aux retours en termes de taxes d'équipements. – La répartition est fixée conformément aux règles en vigueur.
- Que les projets des promoteurs qui rapportent gros coûtent très cher aux communes s'agissant d'équipements. - Il est rappelé qu'ils participent à hauteur des taxes d'équipement et que par ailleurs nous avons l'obligation de raccorder.
- Que la partie relevant du réseau électrique aux Addoz a fait l'objet d'un crédit accordé en avril dernier par le Conseil général.

Au vote, l'arrêté proposé est accepté à l'unanimité.

- Programme de législature 2016-2020 du Conseil communal

L'ensemble des commissaires salue l'initiative du Conseil communal et d'une manière générale la tenue du document. En résumé les remarques et informations suivantes sont formulées :

- Ce document est à disposition du public sur le site de la commune.
- Un commissaire estime que l'objectif en termes de réduction de la dette est peu ambitieux.
- Un autre trouve que les objectifs manquent parfois d'audace.
- Remarque quant à l'importance de continuer à investir.
- Le problème du vandalisme est plus important que ne le laisse entrevoir le rapport.
- Le statut du personnel doit coller aux réalités communales ce qui n'est pas forcément le cas de l'actuel, basé par analogie sur la LSt.
- Les immeubles visés par une éventuelle vente sont ceux de Temple 2 et Rochettes 20. Le projet est actuellement bloqué par les dispositions de la LVAL qui limite la vente des appartements loués.

Le Conseil communal précise qu'il s'agit vraiment de donner une direction en se laissant suffisamment de marge de manœuvre. C'est la raison pour laquelle les objectifs précis n'ont pas été listés.

Divers

- La prochaine séance est prévue le lundi 7 novembre 2016 à 20h00. Elle sera exclusivement consacrée à l'examen préliminaire du projet de budget 2017.
- M. Romain Dubois s'enquiert de savoir où en sont les éventuelles discussions avec nos voisins sur les projets de fusion. Le Conseil répond qu'elles se trouvent au point mort. Milvignes continue de digérer sa fusion et Cortaillod ne fait pas de ce sujet une priorité pour l'instant.
- M. Vincent Berger souhaite connaître les dates des prochaines séances du Conseil général.

- M. Vincent Berger demande à pouvoir disposer lors de chaque séance de la commission, d'un suivi des crédits d'investissements. Idem pour les comptes de fonctionnement. Le service financier dispose évidemment de toutes les données nécessaires. Toutefois celles concernant le fonctionnement ne sont pas très parlantes en cours d'année, tant les postes qui ont un gros impact sur le résultat sont ceux en provenance de l'Etat, dont les informations viennent en général très tard dans l'année. Le service des finances se penchera sur la meilleure façon de présenter ces comptes.

Séance du 07 novembre 2016

- Examen préliminaire du projet de budget 2017

Le document de travail a été transmis aux commissaires en date du 2 novembre.

En préambule, le Président du Conseil communal explique les grands principes qui ont prévalu pour la préparation de ce budget qui se trouve ici dans sa forme pratiquement définitive. En raison de contraintes imposées par la LFinEC et notre récent RCF, nous sommes obligés de financer par nos propres moyens tous nos investissements. Par conséquent, le bénéfice présenté doit permettre de dégager une capacité de financement théorique suffisante pour couvrir l'ensemble des investissements prévus. Ces derniers ont fait l'objet d'une attention particulière pour ne retenir que l'indispensable, en l'occurrence pour une grande part, dédiés à l'entretien de notre patrimoine.

Il est également précisé que les charges maîtrisables ne représentent pas l'essentiel de notre budget. La facture sociale ou les coûts liés à l'enseignement, tout deux cités en exemple et qui ne cessent d'augmenter d'année en année pour des raisons bien différentes par ailleurs, pèsent lourdement sur le résultat final, sans qu'il soit possible de les influencer.

Enfin, un projet de modification urgente de la péréquation intercommunale et de la répartition de l'impôt des frontaliers, qui sera débattu prochainement au Grand Conseil, fait planer le spectre d'un renversement notoire de tendance pour notre commune qui, de faiblement bénéficiaire en 2017 pourrait devenir pleinement contributrice si ce projet venait à aboutir.

M. Daniel Schürch, directeur du dicastère des finances, donne un aperçu des prévisions de rentrées fiscales. L'imposition de Celgène est maintenant effective et nettement supérieure aux montants budgétés en 2016. Toutefois, pas mal d'inconnues subsistent pour l'avenir, comme par exemple la répartition de l'impôt lorsque le site construit au Val-de-Travers sera en fonction. Il relate également que le revenu de l'impôt sur les personnes physiques continue d'augmenter progressivement.

Le budget des investissements est passé en revue. Les priorités ont été clairement définies et ne reste que l'urgent et l'indispensable. A cela s'ajoute évidemment le projet de bâtiment pour le parascolaire. Quelques questions sont posées, notamment s'agissant du développement du centre lié ou non au projet Coop. Il est précisé que cette dernière ne demande rien mais que la situation du projet le rend stratégique pour notre aménagement du territoire. Quelques informations sont également données concernant le pont CFF (au bout de la route de la Gare) et le futur giratoire de l'Isle. Ce dernier point est évoqué dans l'étude de trafic qui a été réalisée. Ce document peut être consulté auprès de nos Services techniques. Par ailleurs, la question est posée de savoir quelle part des investissements est consacrée à la maintenance de nos infrastructures et celle à de nouveaux développements. La proportion est environ de 60% maintenance et 40% développement.

Suite de quoi le budget de fonctionnement est également passé au crible page par page. Diverses questions sont également posées amenant des réponses du Conseil communal ou de l'administration.

M. Jean-Pierre Moesch remercie tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce budget et relève la qualité et l'engagement nécessaire à son aboutissement.

Point de situation des investissements 2016

Le tableau de situation est présenté. Il est précisé le caractère très provisoire des chiffres compte tenu que plusieurs projets sont en cours de réalisation ou viennent d'être votés, que des factures sont encore en attente et que par ailleurs certains travaux seront réalisés sur l'exercice suivant. Toutefois on constate que les budgets alloués sont respectés. Vous trouverez le document en annexe à ce pv.

Réajustement de la rémunération du Conseil communal

Après une réflexion prenant en compte l'important engagement que nécessite la charge de travail qui pèse sur les membres de l'exécutif (évaluée à près d'un 40%), mais également un souci de cohérence avec les mesures qui seront prises vis-à-vis du personnel communal avec l'adoption de la nouvelle grille salariale probablement adoptée par l'Etat, le Conseil communal demande à la commission de valider ou non une augmentation de CHF 2'000.- par membre et par année des frais qui leur sont alloués.

La discussion est animée, les positions de chacun étant assez différentes et cela parfois au sein même de l'exécutif. Un tableau comparatif des rémunérations des Conseillers communaux des communes plus ou moins comparables en nombre d'habitants est présenté.

Si tout le monde s'accorde sur le fait que la rémunération ne correspond pas au temps de travail investi, les sensibilités sont toutefois très différentes s'agissant de l'augmentation suggérée. Il est par ailleurs relevé que notre commune se trouve aux limites du système de milice.

La proposition est passée au vote et acceptée par 3 voix contre 2.

Séance du 12 décembre 2016

- Rapport du Conseil communal au Conseil général de la Ville de Boudry concernant une demande de crédit budgétaire pour divers travaux de réfections, extensions et gros entretiens pouvant intervenir en 2017

M. Daniel Schürch rappelle l'objectif de ce crédit demandé chaque année, à savoir de permettre de pallier à l'impondérable urgent. Il n'est donc nulle question de prévision quelconque (question posée par un commissaire), mais les montants prévus sont le résultat de l'expérience des années passées.

Il est relevé une erreur dans le tableau de l'utilisation de ce crédit ces dernières années une erreur au résultat du bloc « réseau d'eau » où le montant exact est CHF 26'391.20 et non CHF 6'391.20. En outre la numérotation des articles de l'arrêté sera corrigée (passe de 2 à 4).

Un commissaire s'étonne du fait que certains montants devisés dans les années passées aient été reconduits sans modification alors qu'ils ont parfois été dépassés. Une fois encore il s'agit de pallier à l'imprévu. Toutefois le montant global du crédit cadre n'a jamais été dépassé. A ce sujet il est précisé que dans la mesure du possible ce type de compensation devrait avoir lieu au sein du même dicastère.

Au vote cette demande de crédit est acceptée à l'unanimité.

- Rapport du Conseil communal au Conseil général de la Ville de Boudry à l'appui du projet de budget 2017

En préambule, M. Daniel Schürch explique les craintes légitimes pour les années à venir, à savoir :

- Refonte de la péréquation qui dans l'état du projet actuel pourrait coûter environ CHF 800'000.-.
- Peu de visibilité quant à la pérennité du revenu actuel de l'impôt sur les personnes morales.

- Projet de report de charges de l'Etat à l'horizon 2018 qui, selon une estimation pourrait engendrer un surplus de charge à hauteur de près d'un million.

Il n'y a donc pas lieu de crier victoire trop vite même si nous pouvons nous réjouir de ce budget qui permettra de financer les investissements essentiels au bon fonctionnement de nos infrastructures.

Le rapport est discuté, en particulier la mention relative à la probable entrée en vigueur d'une nouvelle grille salariale. En effet, d'aucuns estiment peu opportun de pénaliser les fonctionnaires communaux alors même que l'on présente un bénéfice important. Il est également rappelé l'augmentation de l'indemnité de frais accordée aux membres du Conseil communal. Les avis divergent considérablement sur cette problématique. Il faut relever que l'adoption de la nouvelle grille permettrait une économie d'environ CHF 15'000.- sur la masse salariale en 2017. La proposition de M. Vincent Berger, d'aller dans le sens de ne pas mettre en pratique la nouvelle grille tout en diminuant les charges de CHF 15'000.- reçoit un accueil plutôt favorable de la part des membres de la commissions, qui sont appelés à faire des propositions dans ce sens.

Il est relevé que l'échéancier des emprunts dont il est fait mention dans le rapport manque à ce dernier. Il s'agit d'une erreur de montage du document final.

Au vote, le rapport est accepté par 4 voix et 4 abstentions.

Le budget proprement dit est passé en revue page par page. Il n'amène que peu de questions car il avait déjà été passé au crible lors de la séance du 7 novembre 2016 et n'a subi que peu de modifications depuis. On relève :

01200–3105100 La manifestation mentionnée en commentaire et dédiée aux entreprises et commerces a été organisée en 2016 (sans être budgétée), elle sera reconduite.

02100–3132000 Le Conseil précise que de plus en plus de procédures demandent de mandater un avocat, comme en 2016 par exemple pour des dossiers de RH, ou pour la plage et ses plongeurs.

11100–3111000 L'achat d'un vélo électrique fait l'objet d'une discussion portant d'une part sur son prix vis-à-vis du marché et d'autre part sur la redondance avec le véhicule qui existe déjà. Si d'une part le commerce local sera privilégié, il s'agit de préciser que le modèle choisi répond à un cahier des charges précis (pouvoir aller partout ou un véhicule motorisé ne va pas).

15000 – 3000000 Le cahier des charges des commissaires chargés des visites a été revu et leur rémunération également à la hausse en fonction des exigences croissantes de cette mission.

Xxxxxx–3101001 Produits de nettoyage (diverses fonctionnelles). Aucun stock n'existe, achat selon les besoins.

S'agissant des investissements, pas de commentaires particuliers, ces derniers n'ayant subi que des modifications de détails également. La situation du giratoires des Isles est à nouveau présentée par M. Jean-Pierre Leuenberger (voir pv du 7 novembre 2016).

En fin de séance, l'administrateur communal rappelle que le montage de ce budget a été un exercice difficile pour trouver l'équilibre permettant de financer des investissements minimaux et que toutes les pistes pour limiter les charges maîtrisables ont été utilisées.

Il souhaite que les services communaux conservent les moyens de travailler et d'exécuter convenablement leurs missions. Il relève que toutes les personnes concernées par ces budgets sont conscientes des impératifs liés à notre situation financière.

Au vote, le budget est accepté par 4 voix pour et 4 abstentions.

- **Séance du 13 février 2017**

Rapport du Conseil communal au Conseil général de la Ville et Commune de Boudry relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 35'000.00 ayant pour objet le remplacement des portes de classes à l'étage ainsi que les luminaires dans une classe au collège des Esserts

M. Jean-Michel Buschini rappelle le caractère répétitif de ce crédit qui revient chaque année. Le rapport a été complété par le détail des travaux effectués l'an dernier sur une autre salle de classe. Un commissaire estime qu'il est dommageable de n'effectuer qu'une classe par an, engendrant un certain nombre de surcoûts.

Le directeur du dicastère explique qu'au-delà des contraintes financières, le timing joue également un rôle puisque ces travaux doivent s'effectuer pendant les vacances scolaires d'été.

Au vote le rapport est accepté à l'unanimité.

- Rapport du Conseil communal au Conseil général de la Ville et Commune de Boudry relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 50'000.00 ayant pour objet la rénovation d'une classe ainsi que les WC sur un étage de l'aile est du collège de Vauvilliers

Même remarque du directeur du dicastère concernant ce dossier.

M. Mösch explique que le PLR a connaissance du fait que d'importants travaux seront à venir sur le ou les collèges et demande si un crédit d'étude sera prochainement demandé.

M. Jean-Michel Buschini explique qu'à Vauvilliers et à moyen terme, l'enveloppe du bâtiment devra subir une réfection d'envergure. Il ne s'agit pas d'une urgence mais cela est surveillé de près. L'actuelle planification des investissements prévoit des travaux dès 2020.

Au vote le rapport est accepté à l'unanimité.

- Rapport du Conseil communal au Conseil général de la Ville et Commune de Boudry relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 428'000.00 ayant pour cadre diverses mesures d'assainissements sur les réseaux électriques à basse et moyenne tension

M. Jacques Magnin explique la nécessité de remplacer régulièrement ce type d'installations. Un même genre de crédit avait été présenté en 2015. Il s'interroge sur l'opportunité, à l'avenir, de présenter un crédit cadre étalé sur l'ensemble d'une législature, divisé de manière régulière sur chaque exercice.

M. Jérôme Buschini se dit un peu frustré de devoir se prononcer sur une demande de crédit sur laquelle il n'a pas réellement de choix. Par ailleurs il a l'impression que ces demandes sont plus coûteuses qu'à l'époque de nos Services industriels et souhaiterait pouvoir disposer d'un comparatif à ce sujet. Il constate également l'installation d'armoires électriques dans des lieux qu'il juge peu opportuns comme par exemple celle qui se situe entre la rue des Prés et celle des Addoz, passage qui pourrait être utilisé à d'autres fins.

M. Jacques Magnin rappelle que s'agissant de l'eau, la commune est propriétaire de son réseau et ne peut que respecter les normes en vigueur. Concernant l'électricité la situation est identique. Il note que la commission de l'économie publique sera saisie du suivi de ces travaux.

Il reconnaît que ces investissements sont lourds et coûteux. Il est également admis que ce type de travaux a souvent été repoussé pour des raisons budgétaires dans le passé. Enfin, concernant l'armoire électrique rte des Addoz/rue des Prés, M. Jacques Magnin se renseignera et répondra par la suite.

Au vote, le rapport est accepté à l'unanimité.

- Rapport du Conseil communal au Conseil général de la Ville et Commune de Boudry relatif à l'arrêté légalisant les réserves attribuées lors du bouclage des comptes 2015
M. Daniel Schürch attribue à un manque d'expérience le fait que ce rapport n'ait pas été présenté au moment opportun.

Au vote le rapport est accepté à l'unanimité.

Divers

M. Jean-Michel Buschini informe la commission au sujet des travaux réalisés sur le bâtiment de la bibliothèque, investissements pris sur les compétences du Conseil conformément aux dispositions du Règlement Communal sur les Finances. Il distribue le tableau de situation ainsi qu'un dossier avec les photos du détail des travaux.

M. Daniel Schürch informe quant à lui de l'ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 50'000.- pris sur les compétences du Conseil 2017 pour couvrir les frais inhérents au déménagement de notre administration au Pré-du-Chêne. Il rappelle qu'un montant de CHF 60'000.- avait été porté au budget des investissements 2017 (qui ne sera pas demandé au Conseil général).

Par ailleurs, le câblage du bâtiment sera remplacé. Ces coûts seront pris en charge par le crédit budgétaire annuel attribué aux bâtiments voté en décembre 2016 par le Conseil général.

Plusieurs anciens locaux laissés vacants par nos Travaux publics et Eli10 seront loués à des tiers. Des revenus substantiels compenseront donc en partie ceux qu'Eli10 ne verseront plus. Il est toutefois relevé à ce sujet qu'avant la création d'Eli10, aucun revenu locatif n'était réalisé.

Un communiqué de presse sera envoyé au préalable aux membres du Conseil général puis à la population.

M. Mösch suggère une journée porte ouverte.

M. Romain Dubois souhaite toutefois lancer la réflexion sur le fait que la motion portée à l'OJ du Conseil général n'est pas discutée en commission. Il est relevé que cet objet n'émane pas du Conseil communal

Boudry, le 27 avril 2017

Le Président
Kolawole Atchade



Commission de la sécurité publique, de la police du feu et de la circulation

Rapport d'activité 2016

La commission de la sécurité publique, de la police du feu et de la circulation a été élue en date du 27 juin 2016 par le Conseil général.

1. Composition

Président : Yann Dubois (PLR)
Vice-présidente : Elvira Buschini (PS)
Secrétaire : Pierre Quinche (PLR)

Membres : Dominique Bressoud (PS)
Pierre Meisterhans (PLR)

Mme Marisa Braghini et M. Jacques Magnin, conseillers communaux

2. Sessions et objets traités

Séance du 2 novembre 2016

La séance constitutive de la présente commission est ouverte par le doyen M. Pierre Quinche. M. Yann Dubois prend la présidence de la suite de la séance.

- **Objectifs de la commission**

Il est précisé qu'il ne faut pas confondre la fonction de commissaire au sein de la présente commission, désignée sous la gouvernance politique, avec la fonction de commissaire ou inspecteur de la commission de police du feu, au sens du règlement d'application de la LPDIENS.

M. Magnin indique également que le Conseil communal a réparti dans les dicastères les thèmes spécifiques :

Migration, circulation, établissements publics et hygiène publique = sécurité publique, signalisation = TP.

L'attribution du thème de la signalisation justifie la participation de la conseillère communale Mme M. Braghini.

- **Objectifs de la législature**

A la demande du président, M. J. Magnin commente le programme tel que présenté au Conseil général du 31.10.2016.

- **Information du conseiller communal en charge du dicastère de la sécurité**

Domaine des sapeurs-pompiers, création du syndicat du Littoral

Il est précisé que les sapeurs-pompiers volontaires vivent des périodes assez difficiles. Les informations manquent et les concepts ne sont pas posés. On peut craindre la démotivation des personnes et s'interroger aussi sur le renouvellement du matériel et des véhicules. Les relations entre les professionnels et les volontaires ne sont pas non plus très simples.

Comité directeur de la protection civile (CRSP)

M. J. Magnin informe que des modifications vont intervenir prochainement dans l'organisation de protection civile au niveau du canton, l'idée étant de calquer le dispositif sur celui des régions de défense incendie. Par contre, une nouvelle convention transitoire va être établie, sachant que la convention du CSLO n'a plus de raison d'être.

Des explications sur ce comité sont apportées. Le CRSP émane de la nouvelle loi sur la police, qui demande cet organe. Pour notre région, et la territorialité diffère de celle de la défense incendie et des secours, 10 communes sont concernées. Un règlement est en cours de rédaction, de manière à préciser les responsabilités du CRSP comme, à titre d'exemple : l'assermentation des ASP, l'élaboration d'un cahier des charges standard, des directives de travail, le principe d'entraide intercommunale. La région compte actuellement 6.50 EPT d'ASP.

La présidente du bureau représente le CRSP à la commission cantonale ad hoc.

Bureau du CRSP

Marlène Lanthemann, présidente, Commune de Milvignes

Vice-président, à *confirmer*, en principe soit J. Magnin, soit Nicolas Stucki

Roger Burri, secrétaire, Commune de Vaumarcus

Il est souligné toute l'importance du travail de pilotage de notre ASP ST. Les législations ont changé et il ne faut pas mélanger les responsabilités. ST précise les dires.

Gens du voyage

Des explications sont apportées sur les épisodes de cet été. Sur le principe, les gens du voyage, sans autorisation en bonne forme, ne peuvent pas stationner sur la commune. Des portiques anti-caravanes vont être installés au centre sportif des Buchilles.

Patrouilleurs scolaires

Le Conseil communal a décidé de confier cette tâche à des patrouilleurs adultes, comme les communes voisines. Un patrouilleur adulte va être recruté en CDD prochainement. Pour palier aux absences, des auxiliaires ont été dûment recrutés, formés et assurés. En l'occurrence les deux commissaires-inspecteurs de la police du feu assurent également cette tâche.

• **Arrêtés de circulation**

- Route de Grandson, arrêté classé sans suite par le SPCH
- Plage de Boudry, arrêté abrogé par le Conseil communal ; dossier en cours de négociation. Le dossier est assez ardu, compte tenu de l'attractivité du lieu en été, des possibilités de stationnement restreintes, et des utilisateurs sportifs aquatiques qui prennent « racine ».
- Collège de Vauviliers, arrêté publié dans l'idée de garantir la sécurité des écoliers et d'organiser le parking des enseignants.

Rapport des inspecteurs du feu de la Commission, MM. Pierre Quinche et Pierre Meisterhans

Tout d'abord un grand merci à M. Daniel Schürch pour son dévouement et son engagement durant ces dernières années, ainsi que pour la mise sur pied d'un nouveau look pour les

inspecteurs. Cette nouvelle tenue nous a donné un coup de fouet pour aller de l'avant. Nous faisons notre travail avec beaucoup de plaisir et de bonne humeur. Nous avons grand plaisir à nous investir pour notre Commune dans une ambiance amicale.

C'est avec un grand honneur que nous avons pu accueillir M. Jacques Magnin, conseiller communal, en tant que nouveau chef du dicastère de la sécurité, de la police du feu et de la circulation avec lequel nous avons pu mettre sur pied un cahier des charges tant attendu.

Cette année, nous avons procédé à 41 visites de conformité. Par ailleurs, nous avons également suivi les exercices principaux du DPS 2, Compagnie du syndicat des sapeurs-pompiers Ouest.

De plus, nous sommes intervenus dans divers sinistres dans la Commune de Boudry pour assurer la sécurité de la population. Nous avons également fait 25 visites périodiques, dont un exercice d'évacuation des collègues, conformément à la loi sur la prévention.

Comme vous avez pu le constater, nous avons fonctionné en début d'année comme patrouilleurs et nous nous sommes également dévoués pour le bon déroulement de certaines manifestations dans notre commune.

En conclusion, nous sommes heureux de servir notre Commune et d'y apporter notre soutien dans le bon déroulement des divers services. Mais malheureusement, nous constatons qu'il y a un manque d'effectif lors des interventions.

Boudry, le 8 mai 2017

Le Président
Yann Dubois



Commission des naturalisations et agrégations

Rapport d'activité 2016

La commission de la sécurité publique, de la police du feu et de la circulation a été élue en date du 27 juin 2016 par le Conseil général.

1. Composition

Présidente : Christiane Vogel Oberlin (PS)
Vice-présidente : Greta Frei (PLR)
Secrétaire : Blaise Geiser (PLR)

Membres : Sam Agbaro (PS)
Patrick Vaudroz (PLR)

M. Jacques Magnin, conseiller communal

2. Sessions et objets traités

La commission s'est réunie trois fois en 2016, soit les 17 mars, 23 juin et 6 octobre (séance constitutive), dans une ambiance de bonne convivialité.

Nous avons rencontrés les candidats pour la naturalisation dans les locaux de l'administration communale. Nous avons partagé avec eux leurs motivations pour acquérir la nationalité, parlé des particularités du canton et de la commune de Boudry.

Tous les dossiers que nous avons étudiés étaient conformes aux exigences pour une demande de naturalisation, aucun candidat n'a été refusé.

Voici la provenance des candidats que nous avons rencontrés :

- Une famille camerounaise, en Suisse depuis 15 ans, et leurs 2 enfants
- Trois familles françaises, avec leurs enfants. Tous en Suisse depuis plus de 15 ans
- Une famille portugaise, en Suisse depuis 34 ans, dont leurs 2 filles sont nées ici.
- Une famille bosniaque, en Suisse depuis 16 ans, avec leurs 2 filles
- Trois hommes français, en Suisse depuis plus de 10 ans
- Deux femmes portugaises, nées en Suisse
- Une femme anglaise, en Suisse depuis 24 ans
- Une femme française, en Suisse depuis 12 ans
- Un homme congolais, en Suisse depuis 13 ans
- Un homme sri lankais, en Suisse depuis 18 ans
- Un homme kosovar, avec sa fille de 8 mois, en Suisse depuis 18 ans
- Un homme espagnol, né en Suisse

Boudry, le 20 mars 2017

La Présidente
Christiane Vogel Oberlin



Commission de l'aménagement du territoire, de la mobilité et de l'environnement

Rapport d'activité 2016

La commission de l'aménagement du territoire, de la mobilité et de l'environnement a été élue en date du 27 juin 2016 par le Conseil général.

1. Composition

Président :	Claude Buschini (PLR)
Vice-président :	Nicolas Rousseau (PS)
Secrétaire :	Esther Bove-Righini Saam (PLR)
Membres :	Marie-José Weber (PS) Pierre Meisterhans (PLR) Pierre Oberlin (PS) Denis Keller (PLR)

Jean-Pierre Leuenberger, conseiller communal
Nathalie Fagherazzi-Mollard, STEC, secrétaire
Mathieu Guillaume-Gentil, STEC, urbaniste
Pierre-Alain Ruchti, chef des STEC

2. Sessions et objets traités

La séance constitutive a eu lieu le 25 août 2016.

En 2016, nous voyons se poursuivre l'édification d'un certain nombre d'immeubles locatifs. D'autres chantiers ont retenu notre attention :

- L'usine de pièces métalliques au ch. de l'Europe.
- Réhaussement de terrain aux Buchilles.
- Revégétalisation de l'étang de la Pontareuse.
- Transformations, centre d'accueil de requérants, Perreux.
- Couverture harmonieuse de toiture aux Rochettes.
- Plusieurs installations de panneaux photovoltaïques.
- Elargissement du viaduc CFF des Gorges de l'Areuse.
- Pose du câble MT entre Chanet et Batterottes.
- Barrières anti-caravanes au stade des Buchilles.
- Ouverture du BAR ruelle de la Poste.
- Finition des infrastructures, rue des Rochettes.

La commission a été associée à la visite commentée du chantier de la construction du quartier Vitis aux Addoz.

Entrée en matière, en collaboration régionale dans le PAL (Plan d'Aménagement Local).

Les sujets suivants sont encore en attente :

- centre d'hébergement Bellevue et nouveau home,
- passerelle piétonne sur l'Areuse au bas des Repaires,
- structure parascolaire au collège de Vauvilliers,
- circulation de gros véhicules, rue Louis-Favre,
- amélioration de la décoration des giratoires,
- dépôt incongru de voitures à la route de Trois-Rods,
- entretien de nos routes et éclairage public (en LED),
- remblais au nord des Theyerets,
- parcage insuffisant Rochettes et Louis-Favre,
- saturation du parcage près du Château et Sur-la-Forêt,
- fluidité, carrefour du bas de la route des Conrardes,
- pont Coinchiez sur voies CFF.

Bilan 2016 avec les Services techniques communaux

Séances :	9
Dossiers examinés :	46
Préavis négatifs :	2
Présentations de points à traiter par le CG :	2
Permis de construire délivrés en 2016 :	33
(10 sanctions définitives, 3 ajustements de permis et 17 de minimales importances)	
Décisions communales (préavis négatif du SAT):	3
Sanction préalable:	0
Autorisations:	4
Annonce installation solaire:	5

Répartition par types de dossiers:

- transformation, rénovation, agrandissement:	8
- démolition :	0
- maison individuelle, villas jumelées :	0
- immeuble :	0
- bâtiment administratif :	1
- réaménagement de magasin :	1
- couvert à voitures - couvert, auvent :	0
- ouvertures en façades :	4
- remplacement de couverture de toiture :	5
- assainissement de façades :	1
- cabanon de jardin :	0
- pergola :	1
- palissade, clôture :	1
- installation technique en toiture ou en façade :	0
- véranda, fermeture de balcon, sas d'entrée :	0
- piscine, spa :	1
- mise aux normes de barrières de balcon, fenêtre:	1
- main-courante sur escalier extérieur :	1
- aménagements extérieurs, modif. terrain naturel:	5
- canalisations, drainages:	1
- place de stationnement:	2
- enseignes lumineuses, réclames routières:	5
- modif. ou ajustement du permis de construire:	1
- teinte de façades, choix de matériaux:	4
- changement d'affectation:	1

- poste de détente gaz naturel:	1
- antenne communications mobiles:	1
	<hr/>
	46

Boudry, le 10 mars 2017

Le Président
Claude Buschini



Commission de l'économie publique

Rapport d'activité 2016

La commission de l'économie publique a été élue en date du 27 juin 2016 par le Conseil général. Elle remplace la commission des Services industriels qui n'existe plus en tant que telle depuis la modification du Règlement général de Commune le 23 mai 2016.

1. Composition

Président : Pierre Quinche (PLR)
Vice-président : Alain Sandoz (PS)
Secrétaire : Vincent Berger (PLR)
Membres : Kassim Bangana (PS)
Pierre Meisterhans (PLR)

MM. Daniel Schürch et Jacques Magnin, conseillers communaux

2. Sessions et objets traités

Lors de cette séance constitutive du 24 octobre 2016, la commission, après avoir nommé son bureau, a examiné le rapport et demande de crédit d'engagement de CHF 182'000.00 concernant l'eau et l'électricité.

Des questions ont été posées, notamment sur la récupération de la taxe d'équipement et de raccordement à encaisser, la subvention de l'ECAP pour les bornes hydrantes et quand elle est récupérée. Il est demandé à l'avenir de mettre ces montants dans les rapports.

Le rapport est accepté et les réponses des questions en suspens seront apportées ultérieurement.

MM Daniel Schurch et Jacques Magnin donnent une information générale de leur activités en relation avec cette nouvelle commission aux commissaires.

L'objectif de la commission pour cette nouvelle législature est de s'investir activement dans les domaines qui la concernent pour un avenir profitable à notre commune. Dans ce but, des séances seront prévues en dehors de celles consacrées aux objets liés au Conseil général.

Le président remercie les membres du CC et les commissaires de leurs présences et disponibilités.

Boudry le 21.03.2017

Le Président
Pierre Quinche



Commission des sports, loisirs et culture

Rapport d'activité 2016

La commission des sports, loisirs et culture a été élue en date du 27 juin 2016 par le Conseil général.

1. Composition

Président : Christian Moreau (PS)

Vice-présidente : Chantal Maspoli (PLR)

Membres : Mahamat Abdelkerim (PS)

Aurélien Mary (PLR)

Blaise Geiser (PLR)

Représentant de la Société de développement : Denis Keller

Représentant de l'Association des sociétés locales : Christian Küffer

Représentant le Conseil communal : Jean-Michel Buschini

2. Sessions et objets traités

La CSLC s'est réunie le 13 mars 2016 et le 12 septembre 2016. Elle a également participé à l'inauguration de la place de jeu du jardin de Voujeaucourt, le samedi 21 mai 2016

Lors de la séance du 13 mars, nous avons abordée les thèmes suivants :

- Mme Marisa Braghini & Mr P.-A Ruchti, nous ont présenté l'avancée des travaux et une discussion sur l'inauguration du 21 mai, s'en est suivie.
- Le CSLC, a relevé l'excellent travail du service des travaux publics de la commune, dans le réaménagement de la place.
- Présentation et discussions sur l'avancée du projet ; « Midnight Sport » qui a débuté.
- De bonnes relations ont été prises avec les responsables d'Idée Sport et les autorités de Boudry, ainsi que de Milvignes
- Une phase pilote a été réalisée entre Septembre et Décembre 2015, avec une évaluation en Décembre 2015, qui s'est montrée positive.
- Les activités se dérouleront tous les samedi soir entre 19h00 et 23h00.
- But : activité sportives et prévention de la santé, auprès des jeunes des deux communes et environs.
- Les activités touchent des jeunes entre 12 et 17 ans (Plus d'informations sur le site : [http://www. ideasport.ch](http://www.ideesport.ch))
- Mr B. Geiser a participé l'une des soirées de Midnight Sport en fin d'année 2015.
- Présentation et discussion autour de 2017 Boudry en vedette.
Comme le nom l'indique, 2017 est notre code postal. En 2017 plusieurs projets seront prévus au long de l'année, pour mettre Boudry en avant et marquer le coup.
Un comité ad hoc a été mis sur pied.

Plusieurs projets nous ont été présentés (spectacles sur le thème de Boudry, balade gourmande, fête de la musique, avec mise en avant des sociétés de musique de Boudry, ainsi que des jeunes musiciens de la région, mise en avant et intégration des commerces, partenariat avec la Boudrysia, qui aura lieu en 2017, organisation du 1^{er} août, etc.

Lors de la séance constitutive du 12 septembre, nous avons abordée les thèmes suivants :

- Monsieur J.-M. Buschini décrit le mandat de la CSLC, qui a une mission plus politique qu'organisatrice, dans les dossiers qui sont traités par la commission.
- Retour pour les nouveaux membres, sur le projet « Midnight Sport » qui a été renommé pour le projet régional : « Midnight Littoral »
- Les deux premières sessions ont remporté un vif succès. MM. B. Geiser et J.-M. Buschini ont participé à l'inauguration.
- Les sites de la Commune (<http://www.boudry.ch>) ainsi que (<http://www.ideesport.ch/fr>) peuvent être consulté à ce propos
- Un bilan serait fait à la fin de la période d'essai (13 sessions jusqu'à Noël).
- Suite à un contact entre JM Buschini et l'artiste de street-art (auteur du personnage M. Chat), Thoma Vuille, originaire de Boudry, une discussion s'en est suivie. Celui-ci désire faire quelque chose en 2017 dans sa commune et dans la région neuchâteloise

Plusieurs projets nous ont été présentés, mais pour le moment des discussions doivent encore être menées, une discussion plus approfondie sur le sujet sera menée en 2017, lors d'une session de la commission.

Les membres de la CSLC donnent leur accord pour aider à mettre sur pied ce projet.

Boudry, le 20 mars 2017

Le Président
Christian Moreau